
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des Politiciens de tous les partis interviennent en faveur de Abdelkader Belaoui Un réfugié en sanctuaire appelle à une réponse de la part de la nouvelle Ministre

Montréal, 1er Mars 2007 – Des députés des quatre principaux partis politiques fédéraux sont intervenus en faveur de Abdelkader Belaoui. La vie de M. Belaoui a été mise en suspens depuis plus d'un an, depuis qu'il a été forcé de trouver refuge dans une église le 1er Janvier 2006 afin d'éviter la déportation.

En sommant la nouvelle Ministre de l'Immigration Diane Finley d'intervenir dans le cas de M. Belaoui, Bill Siksay, porte parole en matière d'immigration pour le NPD a affirmé: "M. Belaoui bénéficie du soutien de plus de quarante organisations telles Amnistie et le Comité d'Aide aux Réfugiés. Il a une solide communauté d'amie et de militants qui l'appuient. Le renvoi injuste de M. belaoui vers l'Algérie mettrait sans nul doute en péril sa santé et sa sécurité." M. Siksay a fait parvenir une copie du dossier de M. Belaoui à la Ministre.

Mme. Meili Faille, porte parole en matière d'immigration pour le Bloc Québécois, a aussi écrit à la Ministre Finley, soulignant que: M. Belaoui "a montré une force de caractère hors du commun ... il a su s'intégrer à la communauté et créer de forts liens avec les gens de son milieu. Il est d'ailleurs soutenu par une longue liste d'organismes provenant de différents milieux. Tout ce qui l'empêche de s'épanouir pleinement est son confinement dans l'église sans quoi il participerait activement au dynamisme et à la richesse de la diversité de la société canadienne. Votre intervention est donc requise ..."

M. Thierry St-Cyr, député du Bloc pour la circonscription Point St. Charles, où habite M. Belaoui, a ajouté son appui, sommant la Ministre d'agir sans délai afin d'octroyer le statut de résident permanent à M. Belaoui, « M. Belaoui vit dans la peur constante d'être deporté en Algérie. Nous qui l'avons adopté, nous craignons pour sa santé ... »

"... Je vous prie de réexaminer ce dossier et de trouver une prompte solution", a écrit Omar Alghabra, porte parole en matière d'immigration pour le parti Libéral, qui a également porté une copie du dossier de M. Belaoui à la Ministre.

L'année précédente, le député conservateur et Président du Comité Parlementaire Permanent sur les questions de Citoyenneté et d'Immigration Norman Doyle avait également écrit au Ministre de l'Immigration, soulignant que la quête de M. Belaoui pour l'obtention du statut de résident permanent bénéficiait « de larges appuis légaux, moraux et financiers de la communauté en général ».

La Ministre de l'Immigration possède un pouvoir discrétionnaire qui peut servir à octroyer le statut de résident permanent en tout temps. La semaine dernière, elle en a fait usage dans le cas d'Amir Kazemian, un réfugié Iranien qui a passé plus de trois ans en sanctuaire dans une église à Vancouver. En faire usage dans le cas de M. Belaoui servirait à rectifier la discrimination dont il a été victime lors du rejet de sa demande de résidence permanente en 2005 et mettrait enfin un terme à sa longue lutte.

-Fin-

Pour des interviews: cell 514 806 6260 or 514 222 0205

Source : Comité de soutien pour Abdelkader Belaoui

Tél. : 514 859 9023, soutienkader@gmail.com, www.soutienpourkader.net